

# Présentation du logiciel Madis

Bonjour et bienvenue dans cette vidéo de présentation du logiciel Madis que l'Arnia utilise dans le cadre de sa prestation DPO.

## Le sommaire

Cette présentation du logiciel consistera

- D'abord à vous expliquer ce qu'est le logiciel Madis.
- Comment on se connecte à Madis.
- Ensuite, il y a aura une présentation du tableau de bord
- Et enfin nous vous montrerons comment on navigue dans Madis et les différentes pages du logiciel.

## 1) Qu'est-ce que le logiciel Madis ?

**Madis** est un logiciel conçu pour aider les organisations à se conformer au règlement européen sur la protection des données (RGPD).

Il propose diverses fonctionnalités permettant à chaque structure d'implémenter et de suivre sa conformité en fonction de son niveau de maturité.

Le logiciel commence par l'identification des traitements, sous-traitants, logiciels et supports via des registres.

Il permet d'évaluer et d'améliorer la conformité des traitements en les examinant selon 15 principes fondamentaux.

Madis facilite aussi la réalisation d'Analyses d'Impact sur la Protection des Données (AIPD).

Un indice de maturité permet de suivre l'avancement de la conformité.

Le logiciel assure également un suivi du processus de conformité de la structure qui permet une responsabilisation des acteurs et une participation proactive dans le processus du RGPD.

Enfin, Madis offre un espace documentaire avec des informations RGPD fournies par le DPO de l'Arnia.

Madis a été développé avec des fonctionnalités spécifiquement conçues pour les DPO mutualisés, leur permettant de mettre en œuvre leur propre méthode d'accompagnement.

## 2) Se connecter à Madis

Madis est accessible depuis les navigateurs récents connectés à Internet et sur la plupart des systèmes d'exploitation. L'interface est responsive et peut être consultée depuis tout client mobile tactile (préférer une tablette pour un confort d'affichage).

Pour se connecter, il est nécessaire d'avoir un compte (l'identifiant est l'email).

Si le mot de passe a été oublié, il est possible de le régénérer en passant par « **Mot de passe oublié ?** ».

Par défaut, les règles de sécurité du mot de passe sont les suivantes :

- 14 caractères minimum ;
- Au moins une lettre majuscule et une lettre minuscule ;
- Au moins un chiffre et un caractère spécial.

La case à cocher « **Se souvenir de moi** » permet de mémoriser la session dans le navigateur.

Madis est accessible depuis les navigateurs récents connectés à Internet et sur la plupart des systèmes d'exploitation. L'interface est responsive et peut être consultée depuis tout client mobile tactile (préférer une tablette pour un confort d'affichage).

## 3) Tableau de bord

Le tableau de bord permet de visualiser en un coup d'œil l'état d'avancement de la mise en conformité.

Il est possible de visualiser différents indicateurs :

- Les sous-traitants avec lesquels vous travailler
- Des graphiques indiquant l'indice de maturité et des mesures de sécurité et la conformité des traitements
- Le plan d'actions avec le nom des actions à effectuer, il y a également un échéancier et une priorité
- Des statistiques avec :

- Le nombre de demande à traiter
- Le nombre d'AIPD à réaliser
- Le nombre de violations
- Le nombre d'actions à planifiées et celles à mettre en place.
- Le niveau de conformité de la structure
- Une journalisation des utilisateurs

Vous pouvez également vous rendre sur « Ma Structure » cela vous permet de voir toutes les informations relatives à votre entité.

#### 4) Navigation générale

Il est possible de naviguer dans les différentes pages :

- Le menu « **Tableau de bord** » permet de piloter le niveau de conformité ; On vient de le voir précédemment.
- Le menu « **Traitements** » permet d'accéder à la gestion des traitements ; Dans ce menu, vous allez pouvoir remplir tous vos traitements afin d'avoir une vue globale et de faire un état des lieux de l'ensemble des données personnelles que vous avez. Dans une prochaine vidéo, nous vous expliquerons comment remplir le registre de traitement. Le but c'est que vous soyez aussi autonome sur cette partie-là. Dès qu'il y a une modification dans le registre du traitement, que vous puissiez également le modifier.
- Le menu « **Sous-traitants** » permet d'accéder à la gestion des sous-traitants ; Tout comme le registre de traitement, vous pourrez y mettre tous les sous-traitants avec lesquels vous travailler.
- Le menu « **Logiciel et supports** » permet d'inscrire tous les logiciels et supports que vous utilisez afin de faire un inventaire. Cela permet notamment de voir quelles données sont traités par chaque logiciel et d'apprécier le niveau de conformité RGPD de votre structure.
- Le menu « **Demandes** » permet d'accéder à la gestion des demandes ; Comme le RGPD l'indique, chaque personne a la possibilité de faire une demande d'exercice de ses droits. Les utilisateurs ont des droits sur leurs données personnelles. Que ce soit le droit d'accès, droit de portabilité, droit à l'oubli/effacement, droit de rectification et d'opposition, droit de recours et de réparation, ... Vous pourrez remplir dans ce menu les différentes demandes qui vous auront été porté à votre

connaissance et avec l'aide de votre DPO accéder aux demandes de droit des utilisateurs.

- Le menu « **Violations** » permet d'accéder à la gestion des violations ; Ce menu est essentiellement dédié au DPO qui pourra y inscrire les différentes violations de données que votre structure pourrait subir.
- Le menu « **Preuves** » permet d'accéder à la gestion des preuves (Contrat d'accompagnement, attestations de présence, politiques de gestion des données...);
- Le menu « **Actions de protection** » permet d'accéder à la gestion de l'ensemble des actions de protection mises en place dans la structure ;
- Le menu « **Plan d'actions** » permet de consulter la liste de l'ensemble des actions de protection planifiées ; Un plan d'actions reflète les décisions prises dans le but d'améliorer la mise en conformité au RGPD. Pour aiguiller dans l'élaboration de celui-ci, il est possible de s'appuyer sur les thèmes prioritaires mis en exergue suite à la réalisation de l'indice de maturité de la structure.
- Le menu « **Analyse d'impact** » permet de créer une AIPD et de mettre en place des mesures de protections.
- Le menu « **Indice de maturité** » permet d'accéder à la gestion de l'évolution de la mise en conformité et de l'évaluer ; Dans ce menu vous allez pouvoir consulter la liste des indices de maturité et en ajouter. Cette liste recense la progression du niveau de maturité de la structure selon différents référentiels mis à disposition par le Délégué à la Protection des Données de l'ARNiA (DPO).

L'indice de maturité est une suite de questions, classées par thématiques permettant de suivre l'évolution de la mise en conformité de la structure. Outil d'aide à la décision, il permet ainsi de mettre en exergue les thèmes prioritaires à développer. Il est le repère indispensable pour aiguiller dans l'élaboration du plan d'actions.

- Le menu « **Générer un bilan** » permet de générer le bilan synthétisant l'ensemble des éléments renseignés dans Madis au format Word ;
- Le menu « **Conformité des traitements** » permet de consulter la conformité des traitements actifs et de les évaluer.
- Le menu « **Conformité de la structure** » permet de consulter la conformité de la structure et de l'évaluer.
- Le menu « **Espace documentaire** » permet de consulter toutes les ressources mises à disposition par le DPO.

Dans les différents registres et pages de Madis, il est possible de visualiser les informations d'un élément en cliquant sur son nom. Lors de la consultation de celui-ci, il est possible de consulter la liste des éléments associés. Un bouton d'action « **Imprimer** » permet d'imprimer les informations au format PDF.

Dans certaines pages, lorsqu'un élément est archivé ou inactif, il n'est plus visible dans la liste principale. Un bouton permet d'afficher les éléments archivés ou inactifs, un autre permet de revenir sur la liste des éléments actifs ou non archivés. Voici un exemple avec les traitements :

Le bouton « **Colonnes** » permet de choisir les colonnes souhaitées dans l'affichage. Cette information est ensuite mémorisée dans le navigateur.

Le bouton « **Exporter** » permet d'extraire dans un fichier Excel, la liste des éléments filtrés dans l'affichage.

Les en-têtes de colonnes permettent de filtrer les résultats affichés dans la liste.

Le bouton « **Réinitialiser les filtres** » permet de remettre à l'origine les filtres des en-têtes de colonnes (affichage de tous les résultats).